

Filière SERVICES RH/PI

M2675 - Accompagnement à la recherche de
financements

Accord-cadre multi-attributaire

Objectifs de la démarche

- Référencer des prestataires pour accompagner les adhérents UniHA dans l'accès aux financements dédiés et leur gestion.
- Rendre ces appels à projet accessibles à d'autres adhérents UniHA que les CHU actifs sur ce type de programme/ AAP
- Monter un dispositif qui permette une forte réactivité à émergence du besoin (*choix très rapide du titulaire du marché subséquent*)



- Travail en collaboration avec un **groupe expert constitué de responsables « cellule Europe » de CHU très actifs dans les réponses aux appels à projet ainsi que d'un représentant du CNCR (Comité national de coordination de la Recherche)**
- Travail de sourcing auprès d'acteurs représentatifs de la profession et ayant une connaissance du secteur de la Santé

Risque N°1 : Non spécialistes de ce type de programmes

Ecosystème où cohabitent beaucoup d'acteurs qui se revendiquent en capacité de faire mais qui ne disposent pas des profils requis/ adaptés pour gérer des projets avec les chercheurs hospitaliers et/ou du consortium.

Risque N°2: Capacité à servir

Certains programmes fonctionnent par vague avec date limite de dépôt au délai parfois court. Les porteurs de projet se trouvent en concurrence sur le même calendrier.



Quels types de projets sont éligibles ?

- Les projets **d'innovation et de recherche**

- Mais aussi les projets **d'investissement** notamment dans les domaines ci-dessous :
 - ✓ L'énergie : réduction des émissions de carbone, transition énergétique, énergies renouvelables, lutte contre le changement climatique.
 - ✓ La mobilité,
 - ✓ La mise à disposition d'outil numérique performant,
 - ✓ Le social : emplois de qualité, éducation, compétences, inclusion sociale, égalité d'accès aux soins de santé

- ✓ **Accord- cadre multi-attributaire à marchés subséquents**
- ✓ **Durée : 2 +1 +1 (du 5 juillet 2022 au 4 juillet 2026).**
Les marchés subséquents qui en découlent peuvent s'exécuter au-delà de la date de fin de l'accord-cadre.
- ✓ **Mise à disposition d'une boîte à outils** pour faciliter la mise en concurrence au stade du marché subséquent (lors de la survenance du besoin).

Marché alloti en 3 lots

- ✓ Lot n°1 : Accompagnement projets de financement nationaux
- ✓ Lot n°2 : Accompagnement projets de financement européens.
- ✓ Lot n°3 : Accompagnement projets de financement FEDER et assimilé

- ✓ **Programme d'Investissement d'Avenir et en particulier les AAP RHU ;**
- ✓ Autres programmes de l'ANR de type Projet de recherche collaborative (PRC), Projet de recherche collaborative international (PRCI), Projet de recherche collaborative entreprise (PRCE) ...
- ✓ Programmes du Ministère des solidarités et de la Santé (*PHRC, PRT, PRME, PREPS et PHRIP*);
- ✓ Appels à manifestation d'intérêt des pôles de compétitivité ;
- ✓ Appels à projet des Fondations (*FRM, FDF, FFC...*) ;
- ✓ Appels à projet des Sociétés savantes ;
- ✓ Programmes partenariaux nationaux public-privés (PPP) de type Labcom ;
- ✓ Projets Structurants des Pôles de Compétitivité (PSPC) ;
- ✓ Fond Unique Interministériel (FUI) ;
- ✓ Banque Publique d'Investissement (BPI) ;

Les appels à projet d'**Horizon Europe** le principal programme de la Commission européenne dédié au financement de la recherche et de l'innovation.

- ✓ Pilier I - Sciences d'excellence : European Research Council (ERC) ; Actions Marie Sklodowska Curie (MSCA).
- ✓ Pilier II - Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne - notamment les AAP du cluster Santé et de la mission Cancer
- ✓ Pilier III - Europe plus innovante et notamment " European Research council" et "European Institute of Innovation & Technology"

Le fonds européen de développement régional (FEDER) intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions. Dans le contexte national de décentralisation, la gestion du FEDER est confiée aux autorités de gestion locales.

En France, le FEDER intervient principalement sur les thématiques suivantes :

- Investir dans la recherche, le développement technologique et l'innovation,
- Améliorer la compétitivité des PME,
- Favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication,
- Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Mission- 1	Revue préliminaire du projet
Mission 2	Aide à la recherche de partenaires
Mission 3	Analyse d'un projet refusé
Mission 4	Montage de projet pour le coordonnateur de projet
Mission 5	Préparation et assistance à la soutenance orale
Mission 6	Négociation de l'accord de consortium & Préparation de la convention de financement
Mission 7	Suivi du projet financé

	LOT 1 Accompagnement projets de financement nationaux	LOT 2 Accompagnement projets de financement européen	LOT 3 Accompagnement projets de financement FEDER
<i>Nombre de titulaires par lot</i>	8	6	4
ABSISKEY	1	1	
ALCIMED	1		
AXESS DEVELOPPEMENT	1		1
AYMING		1	
CMI	1		
ERDYN CONSULTANTS		1	
EUROQUALITY	1	1	
FINANCES & TERRITOIRES			1
FRS CONSULTING	1		
IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE	1		
WAVESTONE ADVISORS	1	1	1
WELCOMEUROPE		1	1

- ✓ L'accord-cadre est tarifé sur la base de forfaits plafonds qui doivent être réajustés en phase de marché subséquent en fonction de la définition du besoin.
- ✓ Les missions 4 et 7 ont été tarifées au stade de l'AC sur la base de prix journée de référence. La proposition tarifaire des titulaires lors du marché subséquent devra être adaptée au besoin défini.
- ✓ Certains cabinets pratiques des honoraires de résultat (s'appliquent si le projet est financé par le programme), le marché le permet. Il faudra dans la comparaison des offres, comparer les forfaits totaux incluant l'honoraire de résultat.

□ Personnaliser la trame de marché subséquent :

- renseigner les points identifiés en jaune,
- supprimer les remarques en vert et les commentaires portés à votre attention
- Pondérer les critères de choix en respectant la tranche autorisée pour chaque critère et en veillant à ce que le total soit égal à 100%.
- Indiquer la date de retour des offres (**délai raisonnable** fonction du projet et qui ne saurait être inférieur à 8 jours)

+ Joindre une trame de cadre de réponse financière personnalisée au besoin

=> Procéder à la consultation de tous les titulaires du lot concerné en vous assurant de la traçabilité de cette consultation soit via une plateforme de consultation soit par mail en demandant un accusé réception de chaque titulaire confirmant la bonne réception du marché subséquent.

Pour la notification au titulaire utiliser l'une des trames d'acte d'engagement (candidat seul ou groupement) fournie dans la boîte à outils.

Critères de choix des offres pour le marché subséquent

Pondération à personnaliser

Critère N°1 : Compréhension du contexte et méthodologie d'accompagnement proposée pour le coordonnateur de projet	25% à 45%
Critère N°2 : Qualité et pertinence de l'équipe d'intervenants permettant d'apprécier la maîtrise du programme de financement / appel à projet par le candidat et toutes les expertises requises dans la maîtrise du projet (pourront être identifiées par l'établissement)	25% à 45%
Critère N°3 : Prix	25% à 40%

- Ambassadrice et référente filière Services RH & PI

Coralie DOBRENEL

coralie.dobrenel@uniha.org

06 14 39 08 05

- Acheteur

Julie Létang

Julie.letang@uniha.org

- Assistante filière

Laëtitia Rubeaux

Laetitia.rubeaux@uniha.org